



Réparation et renforcement des ouvrages de génie civil en béton

juillet 2021

Le Syndicat national des entrepreneurs spécialistes de Travaux de Réparation et de Renforcement de Structures (STRRES) met à disposition une collection de Guides techniques qui synthétisent les règles de l'art en matière de réparation et de renforcement d'ouvrages (béton, métal et maçonnerie). Afin de permettre à la chaîne de contrôles (interne, externe et extérieur) d'être en cohérence avec les bonnes pratiques conseillées dans ces guides, le STRRES élabore également des recommandations dans ce sens, les RECOS-STRRES.

Les RECOS-STRRES

Les Recos-STRRES, comme les guides techniques sont disponibles sur le site www.strres.org. On trouve dans les Recos, pour chaque tâche décrite dans ces guides :

- un rappel de la tâche concernée et les références au guide correspondant;
- le rappel des principales recommandations ainsi que des normes et directives applicables ;
- une proposition de procédure de contrôle.

Les RECOS-STRRES sont regroupées en 4 grandes familles identiques à celles des guides techniques :

- [Béton et maçonnerie](#)
- [Métal](#)
- [Ouvrages en fondation et consolidation des sols](#)
- [Equipements d'ouvrages](#)

Les RECOS-STRRES relatives aux ouvrages en béton

N°2 : Ragréage des surfaces béton
N°8 : Injection des ouvrages en béton
N°9.1 : Extraction du chlore et ré-alkalinisation électrochimique des bétons par courant imposé
N°9.2 : Extraction du chlore et ré-alkalinisation électrochimique des bétons par anode active
N°11 : Réparation ou renforcement par béton projeté par voie sèche
N°17 : Réparation et renforcement de structures par matériaux composites
N°18 : Réparation ou renforcement d'ouvrages d'art par béton projeté par voie mouillée
N°24 : Protection galvanique des aciers dans le béton (par anodes sacrificielles)

Auteur

Patrick Guiraud



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 24/01/2025 © infociments.fr